

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00338

PARTICIPATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE A L'EVENEMENT «JUMP'IN SAINT-ETIENNE»

Le Bureau communautaire a été convoqué le 09 septembre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 43

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 45

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Yves PARTRAT donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,

M. Jean-Claude SCHALK donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

Membres titulaires absents excusés :

M. Christian FAYOLLE, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 26 septembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160721-D20160033810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160926

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016

PARTICIPATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE A L'EVENEMENT «JUMP'IN SAINT-ETIENNE»

Le Bureau des congrès de l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole, Saint-Etienne Congrès Evènements s'est fixée comme objectif principal le développement du tourisme d'affaires sur le territoire.

Afin d'inciter les organisateurs d'évènements à organiser leur manifestation sur le territoire, Saint-Etienne Métropole apporte un soutien financier.

A ce titre, le territoire accueillera un nouvel évènement national au Parc des Expositions de Saint-Etienne du 19 au 23 octobre 2016, le « Jump'in Saint-Etienne ». Cette manifestation hippique indoor propose des concours de saut d'obstacles pro et amateurs au niveau national. L'objectif des organisateurs est de pérenniser cet évènement à Saint-Etienne. Le concours permettra aux cavaliers de préparer le salon « Equita Lyon » qui se tiendra après l'évènement stéphanois. L'envergure nationale de cette manifestation permet au territoire d'espérer des retombées économiques notamment dans les hébergements, 5 nuitées de prévues. 5 000 visiteurs sont attendus sur le salon et 2 000 spectateurs pour les spectacles.

Le budget global de l'opération porté par la structure créée spécifiquement pour l'évènement, Saint-Etienne Horse Events, s'élève à 284 400 € sur lequel une aide de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 2 000 € est souhaitée.

En contrepartie de cette aide financière, l'organisateur utilisera le logo de Saint-Etienne Métropole sur l'ensemble de ses outils de communication.

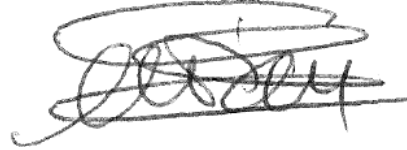
La convention est consultable au service Assemblées de Saint-Etienne Métropole.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **décide d'arrêter le montant de la participation de Saint-Etienne Métropole au « Jump'In Saint-Etienne » soit 2 000 € ;**
- **autoriser Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2016, gestionnaire Tourisme, destination Evènements touristiques, chapitre 65.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU